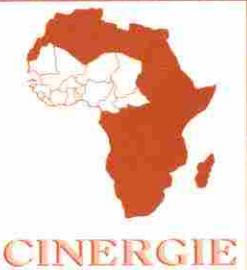


OCDE/OECD

Organisation de Coopération et de Développement Économiques

Organisation for Economic Co-operation and Development



BAD/ADB

Banque Africaine de Développement

African Development Bank

**ETUDE DES PERSPECTIVES A LONG TERME
EN AFRIQUE DE L'OUEST**

Document de travail n°2



**RESUME DES CONCLUSIONS
A L'ISSUE DE LA PREMIERE PHASE**

et

Compte rendu de la réunion de présentation des travaux
(Abidjan, 18 - 19 janvier 1993).

SAH/D(93)80

L'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'ouest est pilotée par la cellule OCDE/BAD CINERGIE basée à Abidjan.

Sa réalisation est assurée conjointement par un groupe d'experts basé au Secrétariat du Club du Sahel à Paris et par plusieurs groupes d'experts africains des pays de la région. Les études de cas nationales et les principales études thématiques relatives aux changements politiques et sociaux, aux migrations régionales, à l'aménagement du territoire et à la gestion des zones frontalières, sont placées sous la responsabilité directe de spécialistes africains.

Le comité scientifique responsable de l'orientation des travaux, qui comporte une vingtaine de personnes, est composé pour moitié de chercheurs issus de la région.

Un comité d'experts d'une soixantaine de personnes est également régulièrement consulté. Parmi ces experts, 45 chercheurs et spécialistes ouest-africains constituent l'amorce d'un réseau de correspondants, dont la mission est non seulement de contribuer à l'étude par leurs observations et recommandations, mais aussi de faciliter la dissémination des résultats de l'étude dans leur pays.

Enfin, la cellule CINERGIE assure en permanence les contacts politiques au plus haut niveau et une large couverture médiatique, grâce au réseau régional de journalistes spécialement constitué pour garder le contact avec l'opinion publique et pour mobiliser la presse ouest-africaine sur les thèmes abordés dans l'étude.

ETUDE DES PERSPECTIVES A LONG TERME EN AFRIQUE DE L'OUEST

Document de travail n°2

**RESUME DES CONCLUSIONS
A L'ISSUE DE LA PREMIERE PHASE
et**

**Compte rendu de la réunion de présentation des travaux
(Abidjan, 18 - 19 janvier 1993).**

Janvier 1993

SAH/CR(93)80

INTRODUCTION GENERALE

Les objectifs de l'étude.

L'étude sur les perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest a pour ambition de contribuer aux réflexions actuelles sur la coopération et l'intégration régionales en abordant cette question sur la longue durée -à l'échelle d'une génération- et sous l'angle des dynamiques du peuplement, c'est à dire au sens de la croissance et de la redistribution de la population dans l'espace régional.

Son ambition est également de fournir aux gouvernements africains et à leurs partenaires des agences de coopération des informations et des analyses sur les tendances lourdes, locales et mondiales qui ont marqué et marqueront encore à l'avenir les évolutions du peuplement, de l'organisation de l'espace, de l'économie et des sociétés en Afrique de l'Ouest; les germes des changements possibles et les facteurs de blocage seront mis en évidence grâce à différentes analyses des déterminants socio-politiques qui sous-tendent les évolutions économiques.

Au terme de ce travail, les auteurs espèrent qu'ils auront attiré l'attention des acteurs du développement en Afrique de l'Ouest sur la nécessité d'une vision régionale et spatialisée des politiques de développement et sur l'importance d'un certain nombre de questions abordées dans l'étude.

Pourquoi une étude régionale ?

On est en droit de s'interroger sur la pertinence de l'approche régionale dans une région où les expériences d'intégration et de coopération institutionnelles sont confrontées à de très importants blocages. De plus, l'espace ouest-africain, constitué de 19 pays¹ dont la population et le PIB varient de un à cent, pourrait sembler trop hétérogène pour constituer un cadre d'analyse satisfaisant. Cependant, l'étude montre clairement qu'il n'est pas possible d'éviter l'approche régionale notamment pour les raisons suivantes :

- l'espace ouest-africain est un espace de forte mobilité des populations et d'interdépendance des économies réelles, pour lesquelles les frontières politiques n'ont pas représenté une contrainte importante; à l'avenir, cette mobilité est appelée sans doute à se poursuivre, et l'interdépendance entre les économies nationales, favorisée par la redistribution des populations au sein de l'espace régional et par la division du travail qui en résulte, ira croissant;*
- cet espace régional, mosaïque d'intérêts divers, a été médiocrement utilisé du point de vue de l'efficacité économique par les politiques officielles et connaît une dépendance croissante vis à vis des marchés mondiaux, avec une faible valorisation du potentiel offert par les marchés régionaux;*
- enfin, une meilleure compréhension des dynamiques démographiques et économiques régionales et des mécanismes spatiaux du développement est nécessaire pour que les Etats s'engagent réellement dans la voie de la coopération régionale.*

Pourquoi une étude à long terme dans laquelle la géographie humaine est au cœur des réflexions ?

On peut se demander si les circonstances actuelles se prêtent à une réflexion approfondie sur les évolutions à long terme de l'Afrique de l'Ouest. Est-il légitime de s'intéresser au peuplement, à la répartition des populations dans l'espace, aux liens entre le peuplement, l'économie, la société alors que les pays africains sont dans une situation économique préoccupante et qu'ils sont pressés de toute part de remettre à court terme de l'ordre dans leurs économies et leurs institutions ? On donne une réponse positive à cette question pour les raisons qui sont exposées ci après.

¹ Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, RCA, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo.

L'Afrique de l'Ouest connaît une croissance démographique sans équivalent dans l'histoire. De 40 millions d'habitants en 1930, la population de la région est passée à 200 millions en 1990 et, selon les projections disponibles, devrait encore doubler d'ici 2020. Le décuplement de la population régionale en moins d'un siècle s'accompagne d'intenses migrations entre régions naturelles, entre pays, entre milieu rural et milieu urbain, et ces migrations entraînent une profonde restructuration de l'espace, de l'organisation des marchés et de la géographie économique.

Si dans le court terme les mouvements de population dépendent étroitement des évolutions politiques et économiques, sur le long terme, la causalité inverse s'impose: ce sont les concentrations et les mouvements de population qui exercent une influence sur les changements politiques et économiques.

Cette dynamique démographique et économique engendre une modification profonde des besoins ressentis par les populations et soumet les institutions, les sociétés et l'environnement à des tensions d'autant plus difficiles à supporter que la résistance au changement est plus marquée. Pour que l'Afrique de l'Ouest puisse supporter, sans drame écologique, social, politique, sa croissance démographique et retrouver une croissance économique, il lui faudra maintenir et parfois recréer les conditions d'une forte mobilité de la population dans l'espace régional.

Organisation de l'étude.

L'étude s'appuie sur une rétrospective longue - les trente dernières années-, dont le but est de mettre en évidence les changements intervenus dans le peuplement, les sociétés et les économies de la région et d'identifier les mécanismes qui ont permis aux sociétés et aux économies de s'adapter à ces changements.

Il apparaît ainsi que les populations se sont déplacées dans la région pour répondre, aussi rationnellement que possible, aux potentiels et aux contraintes de l'espace, aux injonctions et aux opportunités du contexte national, régional et international.

L'urbanisation est un phénomène clé dans cette dynamique de peuplement. Elle constitue la première des formes de la division du travail. Les migrations vers la ville ont pour effet d'augmenter la demande alimentaire et de modifier profondément la géographie des marchés, les rapports entre l'agriculture et les autres secteurs et l'économie rurale. De même, l'urbanisation engendre une importante activité économique, en grande partie informelle, qui répond aux besoins nouveaux des citadins et des opérateurs urbains.

L'urbanisation est l'un des principaux facteurs de changement social. En l'espace de trois décennies on a vu émerger une bourgeoisie dont le mode de vie est plus proche des sociétés occidentales que des sociétés traditionnelles qui perdurent encore dans la plupart des zones rurales. Les disparités de revenus se sont considérablement accrues. On assiste au développement rapide d'une classe urbaine de consommateurs dont le poids politique est prépondérant.

Les élites urbaines de la première génération suivant l'indépendance ont eu tendance à exploiter les situations de rente offertes par le commerce au loin et l'aide extérieure plutôt qu'à mettre en valeur le potentiel encore incertain du marché régional. La crise économique, l'ajustement structurel et l'émergence d'une nouvelle génération sont en train de modifier la situation, mais à des rythmes très variables d'un pays à l'autre.

Les changements politiques ont également été importants. Après une longue période de stabilité maintenue par des régimes autoritaires à parti unique, on assiste depuis quelques années à une montée en puissance des revendications démocratiques, des régionalismes et à une fragilisation des Etats.

Après la rétrospective, on s'efforce d'esquisser quelques scénarios relatifs aux avenirs possibles. Les images à long terme qui sont présentées dans l'étude sont construites autour des thèmes évoqués précédemment. A plusieurs hypothèses de peuplement, on associe les "images" des économies nationales et de l'économie régionale qui paraissent "compatibles". Par cet exercice, on essaye d'imaginer les interactions entre la distribution de la population et les comportements supposés des diverses catégories au sein de cette population. Ces images tentent ainsi d'apporter, dans un petit nombre de scénarios contrastés, des réponses plausibles aux questions suivantes:

- *Où vivront les quelque 400 millions d'habitants que comptera l'Afrique de l'Ouest d'ici une génération ?*
- *Quels seront les besoins exprimés par les diverses catégories de population ainsi réparties dans l'espace ? Comment et dans quelle mesure les besoins seront-ils satisfaits, sur la base de quels revenus, de quelles activités et de quels échanges ? Quelles seront les conditions des évolutions souhaitables ?*
- *Quelles stratégies faut-il envisager, quelles politiques mener, quels investissements faire pour gérer l'installation des populations ?*
- *Quelles variables clés permettront à l'Afrique de l'Ouest de tirer parti du dynamisme des populations, quels facteurs de blocage devront être levés ?*

On attend finalement de cette étude que les pays de la région, prenant mieux conscience des enjeux du développement à long terme, instaurent un dialogue régional et définissent avec leurs partenaires de la communauté internationale un plan d'action articulé autour de quelques points essentiels :

- *la mise en place d'une capacité africaine régionale et indépendante d'information et d'analyse économique, démographique et sociale, capable de conseiller efficacement les gouvernements de la région;*
- *la définition d'un cadre global d'orientation des investissements pour l'avenir qui tienne compte des perspectives d'évolution du peuplement régional;*
- *la meilleure prise en compte dans les stratégies de développement national du processus d'urbanisation et de restructuration de l'espace national par les réseaux urbains;*
- *la définition d'une stratégie de conquête des marchés régionaux.*

TABLE DES MATIERES

I	RESUME DES CONCLUSIONS A L'ISSUE DE LA PREMIERE PHASE	p 1
	Evolution du peuplement	p 1
	Implications économiques et sociales de l'évolution du peuplement	p 3
	Conclusions de la rétrospective	p 8
	Une première esquisse d'image à long terme	p 9
II	REUNION DE PRESENTATION DES TRAVAUX DE LA PREMIERE PHASE	p 14

I: RESUME DES CONCLUSIONS A L'ISSUE DE LA PREMIERE PHASE.

INTRODUCTION

1. L'étude est organisée en trois "boucles" ou itérations, chaque boucle constituant un exercice complet, incluant rétrospective, diagnostic et prospective. A la fin de chaque boucle, une synthèse est préparée et discutée. Cette discussion doit permettre de valider certains des résultats et orientations proposés et de décider d'en revoir d'autres au cours de la boucle suivante, d'identifier les compléments d'information à recueillir dans les limites des moyens de l'étude ainsi que les outils nécessaires pour formaliser la réflexion.
2. Cette procédure en boucles doit permettre aux destinataires de l'étude de suivre facilement l'avancement des travaux et de participer activement à la réflexion, de sorte que le produit final réponde au mieux aux préoccupations de ses destinataires : les décideurs des Etats ouest-africains et leurs partenaires (agences d'aide et de coopération).
3. Le texte qui suit est un résumé de la synthèse des travaux en fin de première boucle, dont le caractère reste essentiellement exploratoire. Il intervient après six mois d'une étude prévue pour durer deux ans. Il ne doit donc pas être considéré comme un produit fini, mais comme un moyen de concertation concrète entre les partenaires de l'étude.

EVOLUTION DU PEUPLEMENT

4. Dans les temps anciens, les relations extérieures de l'Afrique de l'ouest étaient dominées par le commerce transsahélien. Les populations se sont fixées le long des axes de ce commerce routier, là où des pouvoirs structurés ont assuré durablement stabilité et sécurité, sur des espaces ayant une certaine potentialité agricole ou pastorale. Les aires centrales des grands empires sahéliens (Ghana, Macina, Mossi, Haoussa...) mais aussi celles des petits royaumes et confédérations du sud Nigéria au sud Ghana (Ifé, Bénin, Ashanti..) sont ainsi des zones qui ont connu, depuis bien longtemps, des densités de population et des niveaux d'urbanisation très supérieurs au reste de la région. Cet héritage reste vivace, et se traduit par des concentrations fortes de population qui jouxtent des espaces beaucoup moins peuplés.
5. Avant même la période coloniale, la logique initiale de peuplement a été progressivement concurrencée par une nouvelle dynamique d'échanges, fondée sur les relations avec le marché mondial via le commerce maritime. Ce basculement du commerce et des activités a été confirmé et renforcé par l'épisode colonial et s'est poursuivi dans la période contemporaine (postérieure aux indépendances). Il est caractérisé par un rapide développement de l'urbanisation dans les zones côtières et le développement des cultures d'exportation en zone forestière.
6. A partir des môles de peuplement anciens (Sahel et Nigéria essentiellement), les populations ont occupé l'espace côtier et forestier et se sont largement urbanisées à l'occasion de cette migration : les espaces côtiers sont désormais plus peuplés et plus urbanisés que l'intérieur. Ce mouvement d'extraversion progressive et d'urbanisation est, dans une large mesure, conforme à une évolution historique enregistrée en bien d'autres régions du monde, même s'il a en partie été organisé et accéléré par l'épisode colonial.
7. En dépit du nombre réduit de recensements, de la médiocre fiabilité des résultats officiellement retenus et des incertitudes sur les définitions adoptées en matière de population résidente et de population urbaine, un bilan plus approfondi effectué pour la période 1960-1990 met en évidence une série de phénomènes importants à prendre en compte.

8. La croissance démographique a été très rapide : après avoir augmenté dans les années 40, le taux de croissance est resté élevé jusqu'à la période récente, où il est encore aux alentours de 2,9 %. La population de la région, de quelque 30 millions de personnes au début du siècle, est passée à 83 millions en 1960 et 195 millions en 1990.

9. La croissance de la population urbaine et du taux d'urbanisation a été encore plus rapide : le nombre des villes et la population urbaine (quelle que soit la définition retenue) a fortement augmenté, avec une croissance moyenne de la population urbaine de l'ordre de 6,5 % sur la période pour l'ensemble de la région, et de 5,5 % hors Nigéria. En l'espace de trente ans, le taux d'urbanisation est passé de 15 à 44 % (32 % hors Nigéria), cependant que la population urbaine croissait de 13 à 85 millions de personnes (et de 6,5 à 33 millions hors Nigéria)¹.

10. Cette urbanisation s'est néanmoins faite de façon relativement équilibrée entre toutes les tailles de villes : on estime ainsi que le nombre des villes (agglomérations de plus de 5000 habitants) est passé de 700 à 2500 au cours de la période.

11. La vigueur, la complexité mais aussi la souplesse des phénomènes migratoires au sein de la région ont également marqué la période. Il s'agit de migrations importantes, saisonnières, temporaires ou définitives ; de milieu rural à milieu rural ou vers le milieu urbain et, majoritairement, vers les côtes. Grâce à ces migrations, les môles de peuplement dense se sont étalés et une partie des zones précédemment vides a progressivement été occupée. Le meilleur exemple dans ce domaine est celui de la Côte d'Ivoire, pays encore peu peuplé en 1960 et qui compte aujourd'hui plus d'un tiers d'émigrés dans sa population.

12. Les stratégies officielles des pays ont eu un impact notable sur l'orientation et l'importance des flux migratoires : tous les pays côtiers n'ont pas eu la même stratégie pour l'accueil des migrants, ni même la même stratégie de mobilité interne : depuis 1960, le Ghana et la Guinée ont accueilli beaucoup moins de migrants qu'ils n'auraient pu le faire, du fait de politiques volontairement (Ghana) ou involontairement (Guinée) défavorables ; ces deux pays ont également eu des taux de croissance urbaine très inférieurs à la moyenne régionale.

13. Les quelques données disponibles incitent à penser qu'un ralentissement des mouvements migratoires et de l'urbanisation s'est opéré ces dernières années ; cette tendance, si elle est confirmée, souligne l'interdépendance entre les dynamiques économiques et démographiques.

14. Les trente dernières années ont donc vu la structure du peuplement de la région subir de profondes mutations. Ces mutations ne sont pas terminées et, d'une façon ou d'une autre, la restructuration du peuplement est appelée à continuer. Il est donc particulièrement important de comprendre les logiques économiques, spatiales et sociales auxquelles elle a obéi. La section suivante est ainsi consacrée à une première identification des interactions entre peuplement, croissance économique, occupation de l'espace et transformations socio-politiques.

¹ Les données démographiques concernant le Nigéria sont très incertaines. Le taux d'urbanisation actuel, qui semble dépasser 50 %, a été estimé à partir d'un échantillon de 60 grandes villes dont la population a pu être déduite des premiers tableaux de résultats du dernier recensement. Ce taux d'urbanisation et les taux de croissance urbaine correspondants doivent être considérés sous toutes réserves.

IMPLICATIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES DE L'EVOLUTION DU PEUPLEMENT

Peuplement et économie

15. On doit avant tout souligner l'extrême faiblesse (quantitative mais surtout qualitative) des données économiques disponibles. Les comptes nationaux ne reflètent que très imparfaitement la contribution du secteur informel, dont le poids relatif s'accroît avec l'urbanisation et ignorent par définition l'"économie non enregistrée"², dont l'importance grandit avec la crise. La comparaison des performances économiques des 19 pays de la région est d'autre part rendue complexe par les fluctuations des parités monétaires et par les distorsions résultant de la conversion agrégats en prix constants.

16. Les travaux de première boucle suggèrent quelques pistes pour surmonter ces obstacles : pour un petit nombre de pays et à titre d'exemple, essai d'une évaluation de l'économie réelle (incluant le secteur informel et l'économie non enregistrée) de manière à comprendre pourquoi et comment les individus vivent là où ils sont ; utilisation d'agrégats en volume, dans les domaines où c'est possible (principalement l'agriculture) ; utilisation d'indicateurs et de ratios sans dimension monétaire ; utilisation des agrégats en parité de pouvoir d'achat issus du projet ICP (International Comparison Project).

17. Les statistiques disponibles sur une trentaine d'indicateurs démographiques, économiques et sociaux semblent indiquer que les pays de la région ont tous progressé en matière de développement au cours des trente dernières années, bien qu'à des rythmes variés et parfois très faibles. Ces progrès sont certes plus lents que dans d'autres régions du monde et se sont faits au prix d'un fort accroissement de la dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Mais il convient de se rappeler que, à la différence des autres régions en développement, la plupart des Etats de la région issus des indépendances n'avait au départ aucune expérience de l'organisation et de la gestion publique moderne. Ces jeunes Etats ont accompli en une génération des progrès que les pays aujourd'hui développés ont mis des siècles à accomplir. Cette remarque n'est pas destinée à masquer les graves insuffisances de la gestion des affaires publiques dont souffrent de nombreux pays de la région, mais à remettre ces questions en perspective historique.

18. Les changements de la structure du peuplement au cours des trente dernières années ont incontestablement eu d'importantes répercussions sur les structures et le fonctionnement des économies de la région. La division du travail et la monétarisation qui ont en grande partie résulté des migrations et de l'urbanisation apparaissent, sur la longue durée, comme des conditions nécessaires, mais évidemment pas suffisantes, de la modernisation des économies et de l'accroissement de la productivité et de la compétitivité de la région. Sans ces évolutions, il est bien difficile d'imaginer que la région ait pu connaître et puisse *a fortiori* connaître dans l'avenir quelque forme de développement économique et social, autre qu'autarcique (et donc insoutenable au plan des relations internationales) et au mieux homothétique (tant que les densités de peuplement n'excèdent pas les capacités du milieu). Il convient donc de s'interroger sur les implications macro-économiques de l'urbanisation.

Les villes ont un poids croissant dans l'économie régionale

19. L'analyse des grands agrégats officiels confirme l'importance croissante du milieu urbain dans l'économie régionale. Les villes, qui contribuaient pour 36 % au produit régional brut en 1960, en assurent aujourd'hui 66 %. En période de croissance, près de 80 % de la croissance du produit régional brut s'effectuent dans le milieu urbain.

² *On appelle ici secteur informel l'ensemble des activités non agricoles qui ne relèvent pas du secteur public ni du secteur privé "moderne" dont les établissements sont formellement constitués. On appelle économie non-enregistrée l'ensemble des activités et transactions de toute nature qui échappent de fait ou délibérément à la saisie statistique et ne sont pas prises en compte dans les comptes économiques.*

20. Au cours des trois dernières décennies, pendant lesquelles la population urbaine totale a sextuplé, on constate que la valeur ajoutée moyenne par habitant urbain a progressivement décrue, mais est restée trois à quatre fois plus élevée que la valeur ajoutée moyenne par habitant rural.

Les ressorts de l'économie urbaine

21. L'économie urbaine est composée de deux "secteurs" distincts : le secteur public et le secteur privé "moderne", d'une part ; le secteur "informel" d'autre part. Ce dernier secteur semble regrouper aujourd'hui près des deux tiers de la population urbaine totale, contre la moitié en 1960. En moyenne pour l'ensemble de la région hors Nigéria, la "productivité" (au sens de la valeur ajoutée moyenne par habitant) du secteur informel et du secteur moderne urbain sont respectivement de l'ordre du double et du décuple de la productivité du secteur agricole.

22. Sur la longue durée, la productivité de chacun des deux secteurs non agricoles informel et moderne, qui sont à majorité urbains, a certes fluctué avec la conjoncture, mais a globalement peu varié en comparaison des autres indicateurs. Hors Nigéria, la productivité moyenne du secteur moderne a baissé de 15 % en trente ans (essentiellement du fait de la crise des années 1980), cependant que la productivité du secteur informelle est aujourd'hui pratiquement égale à celle de 1960. Cette faible décroissance ou stagnation de la productivité moyenne de chacun des deux secteurs non agricoles ne doit pourtant pas être interprétée comme un signe de stagnation de l'économie urbaine. Même si on constate souvent une contraction et parfois une véritable faillite de pans entiers du secteur "moderne", le simple fait que l'arrivée massive et continue de migrants pauvres dans les villes n'aît pas entraîné une baisse significative de la productivité ni une paupérisation marquée de la population du secteur informel urbain, qui constitue plus de la moitié de la population urbaine, prouve que la plupart des migrants a pu s'adapter aux contraintes de l'environnement urbain et accroître sa productivité pour faire face aux besoins, plus élevés, de la vie en milieu urbain.

23. Plus généralement, de nombreux individus ont migré d'un pays, d'une région ou d'un milieu à faibles opportunités vers un milieu offrant des opportunités plus grandes. En raison de l'inadéquation du peuplement ancien à l'économie d'échanges nouvelle, la plus évidente des stratégies qui s'offrent à ceux qui aspirent à un niveau de revenus plus élevé est en effet de se déplacer ! La manifestation la plus visible de la croissance dans la région a donc été, sur la période, la restructuration du peuplement et non la croissance de la productivité individuelle dans chaque secteur.

24. En acceptant les contraintes de la vie urbaine, les migrants sont entrés, difficilement et progressivement, dans la division du travail et ont par là contribué à la croissance économique, selon un processus cumulatif : la division du travail profite de la densité urbaine, favorise le développement du marché, impose des apprentissages, génère des revenus et renforce le pouvoir d'attraction des pôles.

25. Pour fonctionner, ce processus nécessite d'être entretenu par un "moteur", combinaison d'activités privées et d'investissements des pouvoirs publics, qui opèrent les prélevements et les redistributions nécessaires pour administrer le territoire, mettre en place les infrastructures et équipements collectifs requis pour l'accueil de populations croissantes et permettre le développement des activités.

26. A contrario, lorsque le cadre physique et politique dans lequel opèrent les agents économiques se dégrade et pénalise leur activité (comme cela a été le cas de la Guinée et du Ghana dans les années 1970), ou lorsque l'économie moderne (privée et publique) est affectée par une crise durable, comme c'est le cas aujourd'hui dans de nombreux pays, la population s'adapte en stoppant les migrations voire en retournant à son milieu d'origine, avec lequel les liens n'ont d'ailleurs jamais été coupés. Ces retours en arrière sont néanmoins redoutables ; ils peuvent avoir souvent un effet cumulatif inverse et déstabilisant.

27. L'installation dans la région de quelque 40 millions de ruraux et de 70 millions d'urbains supplémentaires en trente ans a nécessité une masse d'investissements d'accueil des populations et des activités correspondantes (investissements publics de fonction locale et investissements immobiliers) dont le montant total cumulé sur les trois décennies dépasse probablement la centaine de milliards de dollars - non compris les infrastructures et équipements de fonction régionale et nationale et les investissements productifs proprement dits. Ce montant est du même ordre de grandeur que celui du produit régional brut actuel.

28. Cet investissement de fonction locale, public et privé, n'a pu être totalement autofinancé par l'épargne des établissements humains concernés, et en particulier des villes. Il a nécessité d'importants transferts de ressources au profit des zones en voie de peuplement et surtout des villes. Une partie de ces transferts a été fournie par l'aide extérieure, mais la majeure partie est issue de "prélèvements" opérés sur le reste de l'économie (via la taxation du commerce extérieur) et sur l'agriculture en particulier.

29. Pour autant, ces prélèvements sur l'agriculture ne se sont pas effectués sans contrepartie puisqu'ils ont contribué à l'émergence d'un marché régional, principalement constitué de consommateurs urbains, permettant aux agriculteurs - en plus des produits d'exportation - de vendre de plus en plus de produits vivriers, combustibles et autres produits d'origine rurale.

L'agriculture conquiert peu à peu les marchés régionaux

30. On relève souvent que l'offre agricole n'a pas suivi la demande régionale, le volume des importations alimentaires ayant cru rapidement. La production agricole, exprimée en calories et toutes productions confondues, a effectivement cru légèrement moins vite que la population totale, mais plus vite, tout de même, que la population agricole. Faut-il voir là le signe d'une incapacité fondamentale des producteurs ruraux à répondre à la demande urbaine ? Cette hypothèse, souvent avancée, ne semble pas totalement fondée.

31. En prenant soin de traiter séparément les deux milieux, urbain et rural, on observe que les importations alimentaires par habitant dans chacun de ces deux milieux ont peu varié depuis trente ans. La croissance du déficit alimentaire est plutôt liée à la proportion croissante de citadins dans la population. Les citadins aspirent à des mets variés, bon marché et faciles à préparer, que le secteur agro-alimentaire régional n'est pas toujours en mesure de leur fournir, ce qui se traduit donc par un recours accru aux produits importés.

32. L'offre agricole (exprimée en calories) n'a pourtant pas tellement décroché en termes quantitatifs, puisque les quantités produites restent voisines de celles consommées : le retard de production était d'un an vers 1960 ; il a atteint un maximum de quatre ans en 1980 ; il est aujourd'hui de l'ordre de trois ans (c'est-à-dire que la région produit en 1992 l'équivalent de ses besoins en calories de 1989). Ce retard est plutôt un retard qualitatif, qui traduit une certaine difficulté d'adaptation de l'agriculture et du secteur agro-alimentaire régionaux aux changements très rapides résultant de l'urbanisation et aux modifications, tout aussi inéluctables, des comportements alimentaires qui l'accompagnent. Il n'est toutefois pas inutile de rappeler que, pendant la période d'accélération de la croissance urbaine du 19ème siècle, les pays d'Europe ont eux aussi connu des déficits alimentaires importants.

33. Un autre problème, tout aussi fondamental que le décalage offre-demande, est le type de croissance agricole de la région. Jusqu'à présent, la croissance de la production agricole n'a globalement pas été accompagnée par une transformation des techniques agricoles. L'agriculture actuelle, sauf sur des superficies limitées ou dans des zones très denses, est restée essentiellement minière, c'est à dire qu'elle utilise les ressources naturelles sans autre compensation que le renouvellement naturel de ces dernières. Une telle agriculture n'a pu alimenter un marché urbain rapidement croissant qu'aux dépens des espaces de forêt et des jachères, ce qui entraîne localement une dégradation de l'environnement et un danger croissant d'épuisement des terres.

34. Un approvisionnement durable d'une population urbaine approchant ou dépassant celle des campagnes (ce qui est probablement déjà le cas au Nigéria) implique l'émergence d'exploitations pratiquant une agriculture différente, où des apports de fertilisants compensent les prélevements sur le "capital naturel". Pour financer ces intrants et les investissements nécessaires, les agriculteurs ont besoin de revenus monétaires croissants. Sur la longue durée, la croissance continue de la taille du marché régional par agriculteur, qui varie comme le rapport entre le nombre de consommateurs et le nombre de producteurs, ou, pour simplifier, comme le rapport entre le nombre d'urbains et de ruraux, est une condition nécessaire de cette croissance continue et soutenable des revenus monétaires des agriculteurs. Tant que le taux d'urbanisation est faible et que la demande urbaine effective est aléatoire, d'un ordre de grandeur inférieur aux variations de la production résultant des fluctuations climatiques, et peu accessible, cette demande urbaine a peu d'effets sur les agriculteurs, dont la stratégie de production reste dictée par les besoins locaux. Mais l'expérience des pays les plus urbanisés comme le Nigéria et la Côte d'Ivoire montre que, lorsque l'environnement physique et institutionnel est favorable, les agriculteurs saisissent les opportunités nouvelles offertes par le marché.

35. Sur la longue durée, l'évolution de l'agriculture est donc étroitement dépendante du processus d'urbanisation. La capacité de la région à satisfaire la demande alimentaire totale dépendra de plus en plus du développement d'une agriculture produisant essentiellement pour le marché, organisée pour le marché et fournissant d'importants surplus. L'urbanisation n'est certes pas, à elle seule, suffisante pour déclencher la modernisation de l'agriculture mais, dans un contexte de politiques favorables, elle constitue une condition et une opportunité majeure pour cette modernisation.

Peuplement et structuration de l'espace

36. La localisation respective des populations urbaines et rurales et l'organisation des réseaux de transport sont déterminants pour comprendre l'intensité des relations d'échange et les évolutions qu'entraînent ces échanges dans les deux milieux. L'analyse menée dans la première boucle cherche à mieux prendre en compte les divers paramètres qui influent sur les mouvements de population, la façon dont ces paramètres ont joué jusqu'à présent sur la mobilité et leurs conséquences sur le fonctionnement de la région.

Organisation spatiale du peuplement rural : conditions naturelles et proximité du marché

37. Le peuplement résulte, à un moment donné et en première approximation, de la combinaison de trois facteurs principaux ; l'héritage historique ; les conditions naturelles (sols et climats) ; enfin l'influence des marchés (mondiaux et locaux), transmise dans l'espace par les réseaux de transport.

38. Une première modélisation de la relation économique entre la géographie urbaine et les densités de peuplement rural, via les réseaux de transport et l'intensité de la relation des producteurs au marché régional, révèle une nette corrélation entre les densités de population rurale et l'intensité de la relation au marché, dans toutes les zones climatiques. Ainsi, nonobstant la persistance des môles de peuplement ruraux anciens, les forces du marché jouent aujourd'hui un rôle essentiel dans la répartition des populations rurales. Les facteurs physiques (climat, sols) ont certes une influence sur la capacité de charge humaine des divers terroirs, mais ils semblent avoir une moindre incidence sur les dynamiques de redistribution du peuplement rural sauf à partir d'un certain seuil de densité ; la dynamique de répartition des populations rurales semble donc devoir dépendre de plus en plus de l'évolution de la structure du marché régional.

Répartition spatiale des activités économiques : forte concentration dans les pays côtiers

39. Une autre analyse intéressante est celle de la distribution de l'activité économique dans l'espace régional. Cette analyse montre que le PIB moyen par habitant varie dans un rapport de 1 à 3 entre pays, mais de 1 à 7 et même 10 entre régions de certains pays. Les pays à forte mobilité et qui ont bénéficié de politiques actives d'aménagement et d'équipement du territoire ont des disparités internes modérées, cependant que les disparités les plus faibles, de l'ordre de 1 à 3, sont caractéristiques de pays à faible dynamisme urbain et faible croissance économique.

40. On constate que la plus grande part du PIB régional est concentrée dans quelques espaces fortement urbanisés. On peut ainsi identifier dans la région comme un ensemble de zones centrées sur des pôles urbains ou un système de villes interconnectées, étendant leur influence sur leur hinterland, et séparées les unes des autres par un espace interstiel moins intégré, dont les niveaux d'échanges et d'activité sont nettement plus faibles. Les plus dynamiques de ces zones urbano-centrées sont situées près des côtes et aux noeuds des réseaux d'infrastructures.

41. Le basculement des relations extérieures de l'Afrique de l'ouest vers l'Atlantique a ainsi amorcé un phénomène cumulatif de grande force au profit des zones forestières et côtières : croissance urbaine liée aux échanges extérieurs, développement du marché intérieur, accroissement du revenu moyen, aménagement de l'espace, équipement des cadres de vie... Ces évolutions ont été beaucoup plus rapides dans les zones côtières que dans le reste de la région. Mais la dernière décennie a vu un ralentissement de ce processus.

Commerce intra-régional

42. Le commerce régional est apparemment encore peu développé, mais les données officielles ne reflètent qu'une partie de la réalité ; l'activité commerciale transfrontalière non enregistrée et le commerce, frontalier ou régional, lié aux disparités des politiques économiques et monétaires des Etats, représentent souvent des flux importants qui n'apparaissent pas dans les statistiques du commerce intra-régional officiel. Le commerce régional de réexportation des importations du marché mondial est plus important que les échanges de marchandises produites régionalement. Il se peut que le niveau de l'urbanisation soit encore globalement trop faible et trop concentré pour que l'ensemble des territoires exploitables de l'Afrique de l'ouest soit pris dans les mailles d'un marché régional stable et actif, d'autant que les coûts élevés du transport terrestre entraînent une décroissance rapide de l'influence des marchés urbains : les zones d'approvisionnement des différents marchés sont encore, en règle générale, disjointes.

43. Le Nigéria fait, dans une grande mesure, exception à cette règle, en raison d'un peuplement et d'un réseau urbain très denses (le processus d'urbanisation Nigéria semble être en avance de vingt ans sur celui du reste de la région), notamment dans sa partie sud. Quoique les effets de cette "avance" soient difficiles à distinguer dans la comptabilisation très imparfaite des activités réelles, on peut se demander si la situation de ce pays n'offre pas, d'une certaine façon, une image anticipée de l'évolution d'autres parties de la région, du moins en termes d'effets d'un peuplement dense et d'une forte urbanisation.

CONCLUSIONS DE LA RETROSPECTIVE

44. Sans préjuger des résultats de l'analyse socio-politique, qui ne sont pas encore disponibles et qui sont déterminants pour apprécier les évolutions passées et s'interroger sur les avenir possibles, notamment en ce qui concerne le rôle joué par les Etats, on peut tirer de cette rétrospective les quelques conclusions ci-après.

45. La transformation du peuplement, c'est-à-dire l'évolution du nombre et les changements dans la localisation et le cadre de vie des hommes, constitue incontestablement un processus majeur de changement de l'Afrique de l'ouest, en parallèle avec son intégration, voulue et subie, au monde des économies avancées. La transition démographique y est à peine à mi-chemin, et la population de la région est appelée, sauf catastrophe (sida ou guerres), à doubler d'ici 2020. Compte tenu des capacités économiques contrastées des différentes zones de la région, la redistribution de la population, engagée depuis longtemps, devrait se poursuivre, à des rythmes différents selon les circonstances, mais globalement très rapides.

46. L'urbanisation a largement contribué à cette redistribution de la population. Cette urbanisation n'est pas déséquilibrée (elle donne naissance à des réseaux de villes et non à des mégalopoles), elle n'est pas structurellement coupée du milieu rural, même si la production agricole accuse un certain retard dans les réponses qu'elle apporte à la demande urbaine. On a fait, dans la première boucle, le constat, qu'elle contribue plutôt, globalement, à accroître la productivité et les revenus des individus. Ce constat, qui repose sur des données fragiles, doit être confirmé dans la suite de l'étude. Sous réserve des nuances qui seront tirées apportées lors de la deuxième boucle, on peut affirmer que, dans une perspective régionale et à long terme, l'urbanisation peut donc être considérée comme une forme primordiale et essentielle d'accumulation de capital, produisant des marchés régionaux, une valorisation des ressources humaines et ouvrant des débouchés à la croissance démographique.

47. Malgré les prélevements qui l'alimentent, le processus d'urbanisation pourrait, dans certaines conditions, être très profitable à l'agriculture. En effet, avec le temps, la demande régionale pour l'approvisionnement des villes en produits agricoles est appelée à jouer un rôle prédominant pour les producteurs de la région : le marché urbain qui s'offre potentiellement en moyenne chaque agriculteur représente déjà plus de la moitié de sa propre consommation ; la demande des villes de la région en produits agro-alimentaires devrait croître, par agriculteur, à un rythme moyen de 4 % par an dans les prochaines décennies. Ce marché, en rapide croissance, peut offrir de bien meilleures perspectives que n'importe quel marché international. En effet, la demande par agriculteur pour les produits tropicaux ne devrait probablement croître que faiblement, à l'échelle de l'ensemble de la région. Il s'agit de la meilleure opportunité de l'agriculture régionale.

48. A l'échelle de temps où se place cette étude, les changements de structure des économies apparaissent étroitement liés aux dynamiques de peuplement. Le commerce au loin (c'est-à-dire essentiellement l'exportation des produits primaires agricoles et miniers) et l'urbanisation, qui résulte pour partie de ce commerce et pour partie de l'installation de l'Etat dans les provinces, constituent dans la situation actuelle les deux fondements du développement, en un processus circulaire où l'un alimente l'autre et où ils créent ensemble le marché intérieur.

49. La division progressive du travail qui s'opère entre les trois grands secteurs de l'activité économique (secteur agricole, secteurs non agricoles informel et moderne) dont les productivités sont dans un rapport approximatif de 1 à 2 et 10, est appelée à réduire ces écarts de productivité, mais cette réduction ne s'opère que très lentement. En première approximation donc, contrairement à ce qui se passe dans les pays économiquement avancés, la croissance économique, telle qu'on peut l'apprécier par les agrégats nationaux, est moins déterminée par la croissance de la productivité des diverses branches d'activité aux divers lieux où elles s'exercent, que par la modification dans la répartition des individus entre ces diverses branches et les divers lieux de production. Et tant que le nombre de candidats à la migration reste proportionnellement très élevé, il est peu probable que la productivité moyenne des zones et des secteurs d'accueil puisse s'accroître de façon notable et continue, comme cela se produit normalement dans une phase de développement où le peuplement est à peu près stabilisé.

UNE PREMIERE ESQUISSE D'IMAGE A LONG TERME

50. A l'issue de la première boucle de l'étude, les données recueillies et les outils de modélisation des relations complexes entre peuplement, économie, structuration spatiale et changement social et/ou politique sont encore trop fragiles pour élaborer plusieurs scénarios pertinents. Ne serait-ce que pour aider à identifier les défis du long terme et il paraît toutefois intéressant d'esquisser dès maintenant une première image à long terme du peuplement de la région et de la commenter. Cette première image, présentée ci-après, repose sur l'hypothèse d'une reprise des tendances lourdes identifiées dans la rétrospective, par delà la crise que traversent actuellement les pays de la région. D'autres hypothèses plus contrastées seront explorées dans la deuxième boucle. 1960-1990.

Evolution démographique : une croissance persistante est la plus probable

51. Le but de cette étude étant surtout de réfléchir sur le peuplement et ses implications, on se contente ici de prendre comme une donnée les perspectives de croissance démographique à long terme établies par les institutions spécialisées, notamment la Division de la Population des Nations Unies et la Banque Mondiale. D'après les projections établies par ces institutions, mais en tenant toutefois compte des informations récentes concernant la population du Nigéria, la population totale de la région devrait atteindre 432 millions d'habitants en 2020, et environ 720 millions en 2050.

Ces projections correspondent à l'hypothèse d'une baisse rapide de la fécondité. Mais elles ne tiennent pas encore compte des effets possibles du SIDA. Bien que l'épidémie semble sérieusement toucher les grandes villes et même certaines zones rurales, on ne dispose pas encore d'informations fiables permettant d'en déduire les conséquences à moyen terme (sur la mortalité, mais aussi sur les comportements affectant la fertilité).

52. A ce stade, on retiendra donc l'hypothèse d'une population régionale totale de 432 millions d'habitants en 2020, tout en sachant que cet effectif de population sera très probablement atteint dans une fourchette de temps comprise entre 2015 au plus tôt et 2030 au plus tard.

53. En revanche, les projections de population par pays qui reposent habituellement sur l'hypothèse de flux migratoires nuls ne peuvent être acceptées telles quelles, car elles conduisent à long terme à des invraisemblances majeures : des zones surpeuplées (au regard de leurs capacités naturelles) jouxteraient des zones sous-peuplées pour leur potentiel. Une telle situation ne serait concevable que si des barrières efficaces pouvaient être opposées aux flux migratoires, ce qui est contraire à l'expérience passée, et ne manquerait pas de provoquer une accumulation de tensions vite insupportables. Si un tel scénario ne peut être totalement exclu, il n'apparaît pas souhaitable.

54. Le scénario de peuplement esquisssé ici retient donc l'hypothèse d'un flux migratoire net de la région avec le reste du monde qui reste faible (au moins en termes quantitatifs) mais suppose en revanche que la restructuration du peuplement à l'intérieur de la région se poursuivra, selon des mécanismes voisins de ceux analysés dans la rétrospective, impliquant notamment une poursuite du basculement du peuplement de l'intérieur vers les côtes, de l'urbanisation et de l'insertion de la région dans l'économie de marché. La prochaine boucle de l'étude explorera brièvement d'autres hypothèses et se penchera de façon plus approfondie sur la répartition des habitants dans l'espace régional, les phénomènes migratoires et les conditions de cette redistribution.

La poursuite du basculement du peuplement de l'intérieur vers les côtes

55. Ce processus est mieux décrit à l'échelle des entités administratives élémentaires qu'à l'échelle des pays : la plupart des pays côtiers recouvre en effet plusieurs zones climatiques, de la zone forestière à deux saisons des pluies à la zone soudano-sahélienne.

56. Les données démographiques et géographiques disponibles à l'échelle de quelque 600 entités administratives élémentaires ont amené à découper, en première approche, l'espace en quatre grandes zones : la zone 1 correspond approximativement aux régions urbano-centrées côtières et la zone 2 au reste de la portion du territoire régional située à faible distance des côtes ; la zone 3 correspond approximativement aux môles de peuplement dense sahéliens ; la zone 4 rassemble l'espace restant, à la fois enclavé et à faibles potentialités. L'ensemble des zones 1 et 2 peut être qualifié de " zones côtières ", cependant que les zones 3 et 4 forment " l'intérieur ". C'est d'abord sur le partage du peuplement entre ces quatre grandes zones que porte le scénario à long terme.

57. L'hypothèse qui est faite ici est celle d'une poursuite des migrations vers les zones côtières et les zones à forte urbanisation, mais avec une accélération du rythme de peuplement des périphéries de ces zones urbaines dans les zones les mieux pourvues en infrastructures et disposant de bonnes potentialités pour le développement des activités liées au marché régional.

58. L'ensemble des zones 3 et 4, qui occupe 68 % de la superficie régionale, comprendrait à l'horizon 2020 moins du quart de la population totale, contre un tiers en 1960. Les flux migratoires nets entre l'"intérieur" (zones 3 et 4) et les "côtes" (zones 1 et 2) sont importants : le différentiel de taux de croissance de la population totale entre ces deux grandes zones serait de 1 %, soit légèrement supérieur à celui constaté entre 1960 et 1990. Entre 1990 et 2020, le scénario présenté implique la migration d'environ 30 millions de personnes de l'intérieur vers les côtes (pour un accroissement total de 230 millions, soit environ 15 %...).

Croissance passée et projetée de la population par zone
(en millions d'habitants)

Zones et part de la superficie	1960		1990		2020	
	pop	%	pop	%	pop	%
zone 1 : ruches côtières (7 %)	31	37	85	44	211	49
zone 2 : hinterland côtier (25 %)	25	30	52	27	118	27
zone 3 : môles sahéliens (13 %)	21	25	45	23	82	19
zone 4 : marges sahéliennes (55 %)	7	8	13	7	22	5
ensemble de la région (100 %)	83	100	195	100	432	100

59. Dans le scénario retenu, l'urbanisation se poursuit, mais à un rythme plus modéré, au taux moyen de 4.5 % par an sur la période 1990-2020 (contre plus de 6 % entre 1960 et 1990). En 2020, le taux moyen d'urbanisation de la région atteindrait néanmoins 59 %, contre 32 % en 1990, hors Nigéria, et 70% avec le Nigéria. Bien que ce processus d'urbanisation concerne toutes les zones climatiques, la concentration des réseaux urbains sur les zones côtières fait que l'intérieur contribue pour une part décroissante (de 29 % entre 1960 et 1990 à 21 % entre 1990 et 2020) à l'accroissement total de la population urbaine régionale.

60. Poursuite des migrations et urbanisation vont de pair : un scénario de faible mobilité n'est compatible qu'avec une moindre urbanisation dans les pays de l'intérieur aussi bien que dans les pays côtiers. On peut également envisager des scénarios intermédiaires entre le scénario esquissé ici, qui suppose le maintien d'une forte mobilité régionale, et le scénario de croissance démographique sans migration.

Répartition de la population par pays et flux migratoires : concentration probable dans quelques pays d'accueil

61. La poursuite de la migration de la population vers les zones côtières et les pôles urbains et la poursuite du processus d'urbanisation devraient entraîner d'importants flux migratoires entre les pays. En supposant que le flux migratoire net entre le Nigéria et les autres pays de la région restera de faible importance relativement à la population totale de ce pays, la région devrait comporter quatre principaux pays d'immigration : la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Ghana et le Sénégal, accueillant la grande majorité des 15 millions de migrants (hors Nigéria) provenant des pays sahéliens et des pays côtiers les moins avancés.

62. En fait, le rythme futur des migrations régionales sera étroitement lié au rythme et de la répartition dans l'espace régional de la croissance économique. Ce rythme dépendra fortement de la situation géopolitique régionale (l'insécurité ayant à terme pour effet de freiner les mouvements migratoires) et de la qualité de l'aménagement du territoire régional. Enfin, le rythme et l'orientation des migrations dépendront aussi des stratégies suivies par les Etats (ouverture ou repli sur les frontières nationales), bien que ces stratégies interviennent plutôt indirectement sur les flux (via la dynamique économique, la compétitivité et l'attractivité) que directement sur les flux, tout au moins sur la longue durée.

Perspectives économiques à long terme

63. L'approche proposée dans cette étude, qui accorde une attention particulière aux dynamiques de peuplement, incite à rechercher quelles images à long terme des économies des pays paraissent *a priori* compatibles avec les dynamiques migratoires envisagées, puis à quelles conditions ces images pourraient se transformer en réalités.

64. Pour construire des images à long terme des économies de la région, on envisage donc d'utiliser dans la démarche un modèle de type démo-économique dont l'ambition est non de projeter ou d'expliquer la croissance à long terme, mais plus simplement de construire des comptes économiques (de type matrice de comptabilité sociale simplifiée) respectant un certain nombre de cohérences élémentaires, notamment d'ordre socio-économique.

65. Dans un premier temps, la construction d'images économiques à long terme doit, compte tenu des perspectives de peuplement, répondre à un ensemble de questions dont les plus évidentes sont : quel est le niveau de croissance par secteur nécessaire à une conservation (voire à un progrès) des niveaux de vie ou des niveaux de consommation alimentaire ? Quelles sont les conditions d'une telle croissance (en matière de conquête des marchés intérieurs et extérieurs, en matière de besoins de transferts) ? Quelles seront les conséquences sur les relations économiques villes-campagnes de la poursuite d'une forte mobilité ou au contraire d'une relative stabilisation des populations ?

66. La prospective sera donc avant tout exploratoire. Elle permettra de mettre en avant des ensembles d'évolutions cohérentes et de rejeter toutes sortes d'images "économiquement impossibles" (ou très peu probables) et de jeux d'hypothèses incompatibles. On s'efforcera cependant d'identifier les actions de nature à favoriser les transformations structurelles qu'impliquent les images à long terme les plus souhaitables.

Perspectives sociales et politiques

67. Dans ce domaine, la prospective est particulièrement hasardeuse. On peut toutefois souligner que la bonne installation de la population implique la création d'Etats modernes, d'Etats de droit acceptant la coopération régionale, voire quelques transferts de souveraineté. Réciproquement, des politiques délibérées de limitation de la mobilité dans l'espace régional seraient peu compatibles économiquement et socialement avec un développement régional libéral.

Les principales implications du scénario

68. A la différence des autres régions en développement, l'Afrique de l'ouest n'en est aujourd'hui qu'à mi-parcours de sa phase de peuplement qui, en moins d'un siècle, se sera traduite par le décuplement de la population totale, le centuplement de la population urbaine et des taux de migration internationale de l'ordre de 1 % par an.

69. L'installation de la population dans le territoire implique des dépenses d'infrastructures générales, à caractère national ou régional, et tout un ensemble d'équipements publics et privés nécessaires à l'accueil des populations et des activités productrices de biens et services de proximité : drainage, distribution d'eau et d'énergie, communications, voirie, marchés, écoles, dispensaires, hôtels de ville, distribution d'eau et d'énergie... Pour l'essentiel, ce sont les Africains qui devront financer ces investissements.

70. Un calcul rapide montre que les infrastructures de base et l'investissement de fonction locale à réaliser dans les décennies à venir représentent une dépense annuelle de l'ordre de 15 % du produit régional brut total. Compte tenu des autres dépenses d'investissement public indispensables, des ressources mobilisables localement et de la capacité d'emprunt des pays d'Afrique sub-saharienne, il est clair que, sauf exception, la croissance des pôles d'accueil de la population ne peut être autofinancée en totalité par la seule épargne de ces établissements humains.

71. Des transferts nets de ressources au profit de ces pôles de croissance sont donc nécessaires. Une partie (mais une partie seulement) de ces transferts peut provenir du reste du pays (grâce notamment au "biais urbain") ou de la sous-région. La nécessité de ces transferts internes doit être bien comprise et les politiques doivent les favoriser, tout en les rendant aussi efficaces que possible. Mais un recours durable à des transferts nets en provenance du reste du monde restera certainement nécessaire à moyen terme : ces transferts doivent être organisés et gérés sur la longue durée.

72. Le processus de redistribution du peuplement sera nécessairement coûteux politiquement, économiquement et socialement. Il le sera d'autant plus et à tous égards qu'il aura été empêché ou freiné, soit du fait des politiques suivies par les pays eux-mêmes, soit du fait des effets indirects de certaines mesures des programmes de stabilisation et d'ajustement imposées par les circonstances.

73. C'est parce que les pays de la région, qu'ils soient d'immigration ou d'émigration, ont tendance à ignorer ces migrations, voire dans certains cas à les freiner, que les organisations régionales et internationales et les bailleurs de fonds ont une responsabilité particulière en cette matière. Si le terme d'ajustement structurel a un sens dans la longue durée, c'est bien dans le domaine du peuplement et de l'aménagement du territoire à l'échelle régionale. L'aide publique au développement devrait prendre en compte de façon beaucoup plus radicale les besoins d'investissements liés au peuplement avec le maximum de régularité sur la longue durée. Mais l'expérience récente montre que l'efficacité de cette aide dépendra avant tout de la capacité des gouvernements de la région à prendre en main leur propre destin.

Cinergie et secrétariat du Club du Sahel.

23 décembre 1992

II: REUNION DE PRESENTATION DES TRAVAUX DE LA PREMIERE PHASE

CINERGIE, Abidjan 18 et 19 janvier 1993

Une réunion régionale sur les perspectives à long terme en Afrique de l'ouest a été tenue, au siège de la BAD, les 18 et 19 janvier 1993.

Après avoir entendu les communications de Mme Anne de Lattre (Club du Sahel-OCDE), M. F.L. Da Camara, S.C. Gomez (Délégué de la CCE) et l'allocution de M. le vice-Président Ferhat-Lounes, l'assemblée a écouté les interventions de M. Brah Mahamane, chef de l'unité CINERGIE, de M. José Brito (coordonnateur du projet NLTPS), approuvé son ordre du jour et élu son président, M. Anthony Asiwaju, Haut-Commissaire de la Commission Nationale des Frontières du Nigéria.

M. Cherif Elvalide Seye a ensuite présenté la synthèse des travaux à l'issue de la première phase de l'étude sur les perspectives à long terme en Afrique de l'ouest. Suite à cette présentation, les participants ont émis les réactions et recommandations qui sont reprises ci dessous.

Sur l'esprit général de l'étude

Les participants ont félicité la cellule Cinergie/BAD et le Club du Sahel de l'OCDE d'avoir entrepris l'étude sur les perspectives de développement de l'Afrique de l'ouest. Ils ont estimé que les grandes orientations et les points d'entrée choisis, dans cette étude, pour analyser le passé et imaginer les avenirs possibles sont novateurs et intéressants (évolution du peuplement, dynamiques de peuplement, structuration de l'espace, rapports entre les dynamiques de peuplement, l'économie, la politique et le social). Ils ont souligné toutefois que les analyses faites ne devraient pas être réservées à un public restreint. Il faut qu'elles soient diffusées, commentées et qu'elles fassent l'objet d'un large débat, afin que les idées puissent être appropriées par l'opinion africaine. L'étude doit avoir un rôle pédagogique.

La réunion a estimé que l'influence du politique, de la politique économique et de la politique sociale sur les dynamiques de population n'est qu'ébauchée pour le moment. Il convient de donner leur juste place à ces facteurs dans la suite de l'étude, du fait qu'ils joueront un rôle fondamental dans l'avenir de la région.

La réunion a également souligné que les conclusions de l'étude reposent sur quelques hypothèses fortes ; ces hypothèses devraient être bien mises en évidence, et donner lieu à des vérifications au cours de la suite des travaux.

Il convient de prendre certaines variables en considération, par exemple les variables culturelles, religieuses et les variables sociales. Il en est de même pour les mentalités et les comportements dans les villes, les campagnes et les différentes strates de la population.

L'importance donnée aux investissements d'infrastructure est réductrice d'une réalité très complexe. On peut se demander si les investissements d'infrastructure permettront d'accroître la productivité individuelle et il semble nécessaire de prendre en compte des facteurs complémentaires.

D'une façon générale, l'étude devra s'efforcer de mettre en évidence, au cours des prochaines phases, des conclusions pratiques et opérationnelles à l'attention des Etats de la région et de leurs partenaires des agences d'aide. Elle devra notamment s'interroger sur les politiques qui permettraient de s'acheminer vers les scénarios d'évolution les plus favorables.

La vision dominante de l'étude paraît être, pour le moment, celle de la croissance du marché régional. Ne devrait-elle pas, également, se préoccuper de la compétitivité de l'Afrique de l'ouest vis-à-vis de l'extérieur ?

Certes, la croissance de l'urbanisation a été un phénomène d'importance majeure au cours des trente dernières années. Mais il convient de s'interroger sur les possibilités de choix en matière d'urbanisation par exemple : la correction des disparités entre la ville européenne et la ville africaine dans les cités d'Afrique de l'ouest, la possibilité d'un modèle urbain endogène, différent du modèle occidental, la compatibilité entre l'insertion des villes africaines dans le réseau mondial de communications et d'échanges et les investissements urgents de fonction locale. Il faudrait donc distinguer plusieurs types d'urbanisation et s'interroger sur la façon de maximiser les effets positifs de la ville sur son environnement. Ces effets positifs ne sont en effet probablement pas systématiques.

Sur l'évolution du peuplement

De l'avis général de la réunion, les villes sont le creuset des transformations et des ruptures qui insèrent progressivement l'Afrique de l'ouest dans le monde moderne. Les villes sont également le lieu privilégié des tensions sociales. Autrefois, siège des classes moyennes, elles sont, de plus en plus, le lieu de l'apprentissage de la vie moderne de la multitude. Du fait de ces changements, l'étude devra s'interroger sur le rôle fédérateur, pacificateur et régulateur de l'Etat dans le milieu urbain, alors que les évolutions actuelles semblent aller dans le sens d'un délitement de l'autorité. Les villes peuvent-elles avoir la capacité de s'auto-organiser pour pallier les lacunes de la puissance publique ?

La réunion a estimé que les questions que l'on peut se poser sur le rôle de l'Etat s'appliquent également aux autres phénomènes de restructuration du peuplement, migrations, mobilité des hommes dans l'espace, création éventuelle d'espaces distincts de l'Etat-Nation, que l'on ne sait pas encore nommer.

Sur le peuplement, l'économie et l'espace

La réunion a apprécié les analyses présentées dans l'étude et elle a posé plusieurs questions correspondant à des demandes d'approfondissement pour la suite de l'étude.

D'abord, la rétrospective des évolutions économiques en Afrique de l'ouest montre la faible croissance de la productivité depuis trente ans. Se pourrait-il que cette faible croissance soit liée à l'informalisation accélérée de l'économie et, si c'est le cas, ne peut-on craindre que les tendances du passé ne se poursuivent et que la région ne continue à prendre du retard par rapport au reste du monde ?

Ensuite, l'absence d'une réflexion suffisante sur les politiques économiques et sociales ne permet pas, pour le moment, de se faire une idée des liens entre les évolutions passées et les choix, positifs ou négatifs, faits par les Etats.

Dans la deuxième phase, il conviendrait de mieux analyser les possibilités et les déterminants de la région. De même convient-il de se poser des questions sur les liens entre les considérations éthiques et morales dans le comportement des Etats et les possibilités d'un développement sain.

Une remarque a été faite sur la déscolarisation dans les pays francophones, ce qui pose des questions sérieuses pour les perspectives de développement.

Enfin, de l'avis même des auteurs de l'étude, les conditions du développement futur de l'Afrique de l'ouest sont, simultanément, plus favorables et moins favorables qu'il y a trente ans. Peut-être serait-il intéressant, dans la prochaine version de l'étude, de pondérer ces facteurs positifs et négatifs.

Sur le peuplement et les transformations politiques et sociales

Comme cette partie de l'étude est embryonnaire, la réunion a fait de nombreuses suggestions sur les sujets à traiter dans l'étude.

Ils se sont interrogés par exemple sur la capacité des pouvoirs actuels, les Etats, les municipalités, à dominer les problèmes posés par les grandes villes. Ils ont estimé par exemple que les Etats ne sont plus en mesure de contrôler les mouvements de jeunes. Une partie des événements échappe aux institutions mises en place depuis l'indépendance autour des Etats. Mais n'est-ce pas dans le développement de ces domaines "incontrôlés" ou informels que l'on trouvera des inspirations pour l'avenir, de nouvelles formes de services collectifs ou d'administration publique ?

Les participants se sont interrogés sur la décentralisation de l'Etat. Ils ont évoqué deux risques de dérapage : que la décentralisation signifie démission, ou bien que l'on retrouve dans les structures décentralisées les mêmes défauts que dans les Etats centralisés actuels.

Par ailleurs, le renouvellement des hommes, l'importance de la jeunesse, ne s'accompagnent pas d'un renouvellement des dirigeants, ni de l'apparition d'une nouvelle légitimité du pouvoir.

Il est donc nécessaire de mettre en place une nouvelle organisation sociale et politique, plus favorable à l'exploitation des ressources locales, et qui permette un certain contrôle des dirigeants par les administrés. Ceci supposerait que les nouvelles structures soient "assumées" par les populations. N'est-il pas inquiétant, par exemple, de constater que l'idée qu'"il suffirait de libérer un fauteuil pour développer le pays" est si répandue ? N'est-il pas inquiétant aussi de constater que le processus de démocratisation, même s'il répond à des aspirations réelles des populations, attend encore beaucoup de l'extérieur de la région ?

Ne faudrait-il pas surtout que les différentes couches de la population, en particulier l'élite et la couche paysanne, se retrouvent dans un nouveau contrat social, ou une "démocratie consensuelle" ?

Il est donc important pour la suite de l'étude prospective d'analyser le fonctionnement des groupes de pression, des groupes sociaux, en veillant aux spécificités des différents pays de la région, notamment des pays côtiers et des pays sahéliens.

Plusieurs participants ont également souligné la nécessité de mieux connaître l'histoire ancienne de la région.

Plusieurs remarques ont porté sur les évolutions des dynamiques nationales et régionale.

Depuis l'indépendance, la période a été dominée par la légitimation des souverainetés nationales. Mais cette autorité est de plus en plus battue en brèche comme en témoignent différents exemples, pour ne citer que les situations de conflits violents qui se sont installées au Libéria, ou dans presque toute la bande sahélo-saharienne, de l'Atlantique à l'océan indien.

On retrouve là une conséquence de la crise des Etats, qui n'arrivent plus à contrôler certaines zones de leur territoire, moins vitales pour eux que les centres urbains.

Les participants se sont demandé si les évolutions politiques nationales pouvaient avoir une influence sur les mécanismes d'intégration régionale ? Pourrait-on assister à l'avenir à des dépassements de certains conflits, ou à des regroupements ? La région pourrait-elle tirer parti du caractère multi-ethnique de la plupart de ses pays ?

On s'est demandé également si le Nigéria ne pourrait pas constituer à l'avenir un modèle d'intégration pour l'Afrique de l'ouest.

En conclusion

La réunion d'Abidjan a permis à des représentants de la plupart des pays de la région et des agences de coopération de prendre connaissance des résultats de la première phase des travaux de l'étude prospective et de donner leur avis sur la suite à donner à ces travaux.

Les participants ont marqué leur intérêt pour l'approche retenue. Ils ont aussi proposé quelques axes qui devraient recevoir une attention particulière dans la suite des travaux.

**DIFFUSION DE L'ETUDE SUR LES PERSPECTIVES
A LONG TERME EN AFRIQUE DE L'OUEST**

Une première diffusion est assurée par la cellule CINERGIE et par le Club du Sahel. Par la suite, la diffusion est confiée aux centres suivants :

Europe

CIRAD/CIDARC - Service IST
Avenue du Val de Montferrand
BP 5035 10-5
34032 MONTPELLIER cedex - France
Téléphone : (33) 67-61-58-00

Amérique du Nord

Centre Sahel - Université Laval
(local 0407)
Pavillon Jean-Charles de Koninck
QUEBEC - Canada GLK 7P4
Téléphone : (1-418) 656-54-48

Asie

Institut de recherche de JICA
International Coop. Centre Building
Ichiguya Hommura-cho
Shinjuku-ku - TOKYO 162 - Japon
Téléphone : (81) 3-269-32-01

Afrique

RESADOC
Institut du Sahel
BP 1530
BAMAKO - Mali
Téléphone : (223) 22-21-78

CINERGIE, la Cellule Internationale d'Etude et de Recherche pour la Gestion de l'Information sur les Echanges, est le fruit de la coopération entre la Banque Africaine de Développement et l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques.

La Cellule est financée par quatre membres de l'OCDE : le Canada, les Etats-Unis, la France et les Pays-Bas. Elle bénéficie pour ses activités opérationnelles du financement de la Banque Mondiale et de la Commission des Communautés Européennes notamment. La cellule CINERGIE a pour but :

- d'améliorer le dialogue entre pays sahéliens, pays côtiers du Golfe de Guinée et agences de coopération;
- de mettre en évidence les entraves aux échanges économiques;
- d'aider les décideurs africains à intérioriser les connaissances sur les réalités de la coopération régionale afin de les prendre en compte dans leurs décisions.

Sur la base de l'étude des perspectives de développement à long terme, CINERGIE élaborera un **programme d'action commun** en Afrique de l'ouest, comprenant un ensemble de propositions s'adressant aux Etats de la région et aux agences de coopération.

CINERGIE, Unité BAD/OCDE
01 BP 1387
ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire
Tel : (225) 20 41 79
Telex : 23717/23498/23263
Fax : (225) 20 59 50

Club du Sahel - OCDE
2 rue André Pascal
75775 PARIS cedex 16 - France
Tel : (33-1) 45 24 82 00
Telex : F640048 OCDE Paris
Fax : (33-1) 45 24 90 31

Les participants ont souligné la nécessité, dans la suite des travaux, de mieux étayer les hypothèses clef de l'étude, ce que l'équipe s'efforcera de faire en 1993, notamment grâce aux études de cas nationales qu'elle mènera en Côte d'Ivoire, au Ghana et dans le Sahel.

Ils ont souligné l'importance de mieux prendre en compte les dynamiques politiques et sociales qui accompagnent les transformations structurelles de la région, et y contribuent. Cinergie a mis sur pied une équipe de chercheurs et experts africains qui traitera de ces questions dans la deuxième phase.

Les participants ont enfin insisté sur l'impérieuse nécessité de donner des conclusions opérationnelles à l'étude pour les stratégies et politiques des pays et des agences de coopération. Ce travail, qui n'a pas été fait dans la première phase, la plus théorique, de l'étude sera entamé dès la deuxième phase (en particulier pour les pays qui feront l'objet d'études de cas approfondies). Il constituera l'essentiel des efforts de la troisième et dernière phase de l'étude, prévue pour le début de 1994.